

KANOUN

Revue mensuelle



Association démocratique pour des réfugiés
Iranien



Troisième années Nr.8 Août 2008



Madjid Moshayedi

C'est une semaine charnière

Entre le vendredi 4 juillet, date de la remise de la réponse iranienne à l'offre des Six, et le vendredi 12 juillet, date de la clôture de l'affaire des missiles longue portée, l'Iran a connu une folle semaine pleine de rebondissements. C'est une semaine charnière qui marque un nouveau départ dans la crise nucléaire iranienne.

Le 4 juillet, un vendredi (jour férié en Iran et fin de semaine en occident), l'Iran a remis sa réponse à l'offre des Six à Javier Solana, le représentant des membres européens des Six.

Page 2, 3



Déclaration de la présidence au nom de l'UE, le risque de lapidation de neuf Iraniens

Bruxelles, le 24 juillet - L'Union européenne, qui vient de réaffirmer à l'Iran son opposition à la peine de mort en toutes circonstances, est vivement préoccupée par la condamnation de huit femmes et d'un homme iraniens à la lapidation et par le risque de leur exécution imminente.

Elle rappelle que la République islamique d'Iran s'est engagée à mettre en oeuvre un moratoire sur les lapidations. L'Union européenne exhorte l'Iran à respecter ses engagements ainsi que les normes internationales relatives aux Droits de l'Homme.

L'Union européenne engage instamment le gouvernement et le parlement iraniens à abolir, en droit comme en pratique, le recours aux châtiments cruels et dégradants et notamment le recours à la lapidation comme méthode d'exécution, conformément à la dernière résolution en date de l'Assemblée générale des Nations unies concernant la situation des Droits de l'Homme en République islamique d'Iran, adoptée en décembre 2007.

Elle lui demande vigoureusement de suspendre immédiatement ces exécutions et de commuer les condamnations à la peine capitale par lapidation qui viennent d'être prononcées.



Toujours des exécutions publiques en Iran

Page 4



Total n'investira plus en Iran

Page 5



Une jeune femme condamnée à mort

Page 6

Trois prisonniers condamnés à l'amputation

Page 7

Exécution de 29 personnes à la prison d'Evin en Iran

Page 7

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Madjid Moshayedi

C'est une semaine charnière

Entre le vendredi 4 juillet, date de la remise de la réponse iranienne à l'offre des Six, et le vendredi 12 juillet, date de la clôture de l'affaire des missiles longue portée, l'Iran a connu une folle semaine pleine de rebondissements. C'est une semaine charnière qui marque un nouveau départ dans la crise nucléaire iranienne.

Le 4 juillet, un vendredi (jour férié en Iran et fin de semaine en occident), l'Iran a remis sa réponse à l'offre des Six à Javier Solana, le représentant des membres européens des Six. Les mollahs aiment ce genre de détails : utiliser le calendrier pour créer des bulles d'incertitude. La missive des mollahs a perturbé les européens : elle ne contenait pas une réponse positive à l'offre des Six malgré les salves de menaces d'alourdissement des sanctions tant onusiennes qu'américaines ou même européennes.

Parallèlement et quelques jours plus tôt, Téhéran avait donné un avant-goût de cette réponse dans une **lettre ouverte publiée dans Libé par Velayati**, un ancien ministre des affaires étrangères du régime, lettre qui évoquait une solution en forme de compromis avec une quasi-reconnaissance de son droit à l'enrichissement.

Cependant, les occidentaux ont été pris de court et ils n'ont adopté aucune position officielle commune face à la réponse remise à Solana. C'était à la veille de la rencontre des G8 et après une période de rumeurs de frappes israéliennes avec une autorisation américaine. Quelques jours ont passé et le silence prolongé des Six a déstabilisé Téhéran qui l'a à tort analysé comme une attitude hostile. En fait les occidentaux (européens et américains) étaient gênés car ils cherchaient à trouver la

formulation adéquate pour esquiver l'adoption de nouvelles sanctions qu'ils n'avaient cessé de recommander.

Téhéran a paniqué car de nouvelles sanctions sont synonymes d'un effondrement du régime. Il a décidé de se montrer déterminé et il a annoncé le lancement de manoeuvres navales de 10 jours dans le Golfe Persique. Dès le premier jour des manoeuvres, il a annoncé avoir procédé avec succès à un tir de missile longue-portée qui pouvait atteindre le cœur de Tel-Aviv.

Entre temps, exactement au même moment, les Six ont enfin réagi via le président français Nicolas Sarkozy. Ce dernier a parlé en marge d'une réunion des G8, au nom des Six, en affirmant que ce groupe n'allait pas adopter de nouvelles sanctions après le refus de Téhéran et pouvait même envisager d'étudier l'offre de compromis de Téhéran. Mais Téhéran avait déjà procédé à son premier tir balistique accompagné de slogans dévastateurs et avait annoncé d'autres tirs. Téhéran ne pouvait pas déprogrammer les manoeuvres, il a procédé à d'autres tirs, mais Ahmadinejad a pris la parole en marge de la réunion des D8, le sommet miroir de celui des G8, où il a formellement exclu toute possibilité de guerre contre les Etats-Unis ou encore contre Israël.

Malgré cet effort, les seconds tirs des mollahs qui devaient clôturer en beauté les manoeuvres amputées d'une semaine ont fait couler beaucoup d'encre, et cette décision née d'une mauvaise analyse des mollahs (qui avaient paniqué) a, à son tour, engendré la panique à Washington ! En effet, les résolutions déjà adoptées par le Conseil de Sécurité interdisent tout essai balistique iranien et ce genre d'initiatives exige l'adoption de nouvelles sanctions. Les Six se sont retrouvés en contradiction avec la décision annoncée par Sarkozy en marge du G8.



L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Aussitôt, les membres européens et américains des Six ont décidé d'effacer cet épisode : une dépêche de l'AFP avec une expertise britannique du groupe dirigé par François Heisbourg a expertisé comme fausse, la seconde série d'essais balistiques iraniens. Aussitôt, la diplomatie américaine s'est alignée sur une dépêche de l'AFP ! **C'est historique !**

Pas de missile donc pas de sanction ! Téhéran a d'abord protesté contre cette expertise. Encore une mauvaise analyse ! Avant de réaliser qu'il avait reçu en 3 jours, c'est-à-dire entre le 8 juillet, date la déclaration française des Six, et le 11 juillet, date de la dépêche savatrice de l'AFP, deux énormes preuves de la volonté de compromis de la part des français, des britanniques et des américains. Les mollahs avaient déjà conscience de leur valeur pour les américains, qui pourront grâce à eux contrôler l'accès de la Chine aux ressources de l'Asie Centrale et du Moyen-Orient, mais ils remarquaient des incompatibilités entre les intérêts britanniques et américains. Ils viennent en plus de constater un quasi-consensus entre la Grande-bretagne et les Etats-Unis (et la France) sur la nécessité de leur maintien au pouvoir. Cette certitude ouvre une nouvelle phase dans la crise, une **phase de confiance** pour le régime des mollahs. Les deux preuves de confiance fournies aux mollahs **changent la donne** car Téhéran entend exploiter ce recul de ses adversaires. Dès le 12 juillet, c'est-à-dire quand Téhéran a compris le sens de la dépêche de l'AFP, les premiers signes de ce changement ont été constatés aussi bien dans le domaine des prétentions militaires que dans le domaine d'une solution pour la crise nucléaire.

Pour ce qui est des prétentions militaires, différents responsables du régime ont pris la parole pour faire des déclarations provocantes, susceptibles d'agir comme des slogans populistes à l'adresse de la rue arabe, pour souligner l'invincibilité du régime ou encore le recul des américano-sionistes qui auraient eu

peur de la force du régime. Mottaki, le ministre des affaires étrangères des mollahs, a évoqué la force de frappe iranienne, Qalibaf, le maire de Téhéran, possible candidat à la succession d'Ahmadinejad, a invité les occidentaux à accepter l'Iran, et finalement Ahmadinejad a repris mot pour mot toutes les déclarations du commandant chargé des tirs balistiques sur les capacités militaires iraniennes.

Dans le domaine nucléaire, la prise de confiance de Téhéran est synonyme d'un durcissement du régime vis-à-vis de Washington. Téhéran a ressenti la complaisance américaine comme un aveu de la faiblesse de l'administration Bush et entend exploiter cette faiblesse. C'est pourquoi, il a joué une carte ambitieuse en proposant via Ahmadinejad, **à la fois des négociations directes**. Avec l'administration Bush, mais aussi en guise de signe de bonne volonté l'ouverture d'un bureau diplomatique américain en Iran. Bush peut espérer conclure ses deux mandats sur cette entente aux promesses mirobolantes pour les Etats-Unis, mais il se retrouve dans une situation impossible puisqu'il a toujours exigé une suspension des activités d'enrichissement comme condition préalable à des négociations en direct. De plus, il ne peut se montrer indifférent ou fermé à cette offre car son refus desservirait McCain et jouerait en faveur d'Obama, qui parle d'un dialogue bilatéral pour éviter le pire. En attendant une réponse de l'administration Bush, **cette nouvelle tactique de Téhéran enterre momentanément le compromis** de Velayati qui tablait sur de longues négociations via l'UE pour attendre l'arrivée d'Obama. Français et britanniques ont aidé les mollahs à les éliminer des négociations ! C'est là la caractéristique première des mollahs : mordre la main qui les nourrit. Mais on reviendra sans doute à l'option Velayati ou un autre compromis, si Washington éconduit les mollahs. D'autres folles semaines en perspectives... 

Toujours des exécutions publiques en Iran

L'Iran a exécuté en public six condamnés dans la ville de Sabzevar, dans le Nord-est, a rapporté lundi 14.07.2008 la radio officielle. Il s'agit de la seconde



exécution publique rapportée par les médias iraniens en trois jours. L'ayatollah Mahmoud Hashemi-Shahroudi, à la tête de l'appareil judiciaire iranien, avait pourtant ordonné en janvier la fin des exécutions publiques à moins qu'il ne les ait expressément autorisées, invoquant des "nécessités sociales". Samedi, un journal iranien a aussi rapporté l'exécution publique, dans la province de Bushehr, de quatre personnes condamnées pour meurtre. Le meurtre, l'adultère, le viol, le vol à main armée, l'apostasie et le trafic de drogue sont passibles de la peine de mort en Iran, en vertu de la loi islamique imposée après la révolution de 1979.



18 exécutions en juillet

Le bulletin d'information de l'université Amir Kabir annonce que la radio-télévision du régime a annoncé la pendaison publique de six hommes dans les rues de la ville de Sabzevar le 14 juillet.

C'est la deuxième fois en une semaine que le régime a recours à des exécutions publiques. Les victimes ont été pendues en tant que « voyous ». Une grande vague de répression vient de s'abattre sur la jeunesse en Iran.

Ces mises à mort portent à 18 le nombre des exécutions au mois de juillet, qui s'annonce très meurtrier.



138 mineurs iraniens condamnés à mort

Vahid, 16 ans; Delara, 17 ans; Soghra, 13 ans; Mohammad, 15 ans; Hedayat, 14 ans: tous et toutes sont en passe d'être exécutés en Iran. Amnesty International a recensé 138 de ces condamnés à mort, mineurs au moment des faits qui leur sont

reprochés. Quatre d'entre eux doivent être pendus dans les jours qui viennent, trois sont accusés de meurtre. Vingt-quatre ONG, dont Amnesty International, Terre des hommes ou encore Human Rights Watch, ont lancé mardi un appel aux autorités iraniennes afin de les sauver.

«La Conventions des Nations unies relative aux droits de l'enfant interdit la peine capitale ou l'emprisonnement à vie pour des infractions commises par des personnes âgées de moins de 18 ans», rappelle Jean Zermatten, directeur de l'Institut international des droits de l'enfant. Si les Etats qui exécutent encore des mineurs se justifient souvent en invoquant la majorité au moment de la mise à mort, c'est bien l'âge qu'avaient les jeunes le jour du crime qui compte aux yeux de la loi.

«Lorsqu'un enfant est victime, le consensus est immédiat dans l'opinion publique. Lorsqu'il est accusé d'être coupable, c'est beaucoup plus délicat, relève Bernard Boëton, responsable du secteur droits des enfants à Terre des hommes. Une idée répandue veut qu'un mineur ayant tué a commis un acte que seul un adulte peut perpétrer et qu'il doit donc être puni comme tel. C'est inacceptable; un crime ne peut en justifier un autre.»

«Réparations»

En 2005, la Cour suprême des Etats-Unis a décidé de ne plus condamner à mort les délinquants mineurs. Trois considérations ont motivé cet arrêt: l'immaturation d'un enfant, sa vulnérabilité et «l'absence de preuve qu'il est irrécupérable». En Iran, les autorités louvoient en distinguant les «réparations» des «exécutions». Ainsi, la «réparation» prévue en cas de meurtre est la peine capitale. Elle peut être appliquée aux filles dès l'âge de 9 années lunaires et aux garçons dès 15 années lunaires, tandis que les exécutions ne concernent que les personnes majeures. La famille de la victime peut accepter une indemnisation.

Louise Arbour, haut commissaire sortante des Nations unies pour les droits de l'homme, a «engagé le gouvernement iranien à ajourner les quatre exécutions» à venir. Les ONG, elles, demandent l'abolition.



L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Une société française condamnée à une amende pour des ventes à l'Iran

UPI, Washington - Un juge américain a condamné une société française jeudi 17 juillet 2008 à payer une amende de 500.000 \$ pour avoir été intermédiaire dans la vente de pompes submersibles cryogéniques à l'Iran.

Le juge américain Colleen Kollar-Kotelly, lors d'une audience à Washington, a placé Cryostar SAS sur deux années de probation d'entreprise, a dit le ministère de la Justice.

Cryostar, qui a son siège à Hesingue, en France, opère dans le monde entier, y compris aux États-Unis. L'entreprise a plaidé coupable en avril de complot, d'une exportation sans licence d'exportation et de tentative d'exportation sans licence d'exportation.

Les enquêteurs ont dit que Cryostar travaillait avec Ebara, une société américaine basée au Nevada qui fabrique des pompes cryogéniques et d'autres équipements, pour faire circuler du gaz naturel à de très basses températures. Cryostar avait accepté d'acheter les pompes de Ebara et de les revendre à une société française, TN, en dissimulant leur destination finale.

En fait, les pompes étaient destinées à une société iranienne pour l'installation dans ce pays de champs de pétrole. □

Total n'investira plus en Iran

Le Monde - Dans un article publié jeudi 10 juillet dans le quotidien britannique The Financial Times, Christophe de Margerie, le PDG de Total, annonce que la firme pétrolière française va renoncer à investir en Iran, jugeant la situation trop risqué. Le groupe français avait pourtant



signé en 2006 un accord sur l'exploitation des réserves de gaz de South Pars, dans le sud du pays. Il devait y créer les infrastructures nécessaires à la production de gaz naturel liquéfié, d'une très grande valeur à l'exportation avec la hausse actuelle des matières premières.

"TROP DE RISQUES POLITIQUES"

"Aujourd'hui, nous prendrions beaucoup trop de risques politiques à investir en Iran, les gens diraient : 'Total est prêt à n'importe quoi pour faire de l'argent'", explique Christophe de Margerie. Le PDG du groupe français fait cette annonce au lendemain d'une série d'essais de tirs de missiles par l'Iran et alors que, depuis plusieurs semaines, Téhéran fait l'objet de fortes pressions internationales sur son programme nucléaire. Dernièrement, les Etats-Unis ont proposé de sanctionner plus durement l'Iran, en sanctionnant les sociétés qui y font des affaires.

COUP DUR POUR LE SECTEUR ÉNERGETIQUE IRANIEN

Washington, qui était particulièrement préoccupé par les investissements de Total en Iran, reconnaît que dissuader les transferts de compétences et de capitaux occidentaux est un moyen de pression beaucoup plus efficace que les habituelles sanctions financières. Une stratégie qui a le don d'agacer Christophe de Margerie : "Vous enlevez deux des principaux pays [l'Iran et l'Irak] du système et ensuite vous dites qu'il n'y a pas assez de pétrole et de gaz. Comme c'est surprenant !"

Selon le Financial Times, le retrait de Total est un coup dur pour le secteur énergétique iranien : le groupe français était le dernier grand groupe occidental à envisager des investissements conséquents pour développer les immenses réserves de gaz naturel du pays. □

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

Une jeune femme condamnée à mort

Selon le journal gouvernemental Etemad-Meli du 15 juillet, Soghra Najafpour, 31 ans a été condamnée à mort à Racht dans le nord de l'Iran.



Soghra Najafpour accusée d'avoir tué un garçon de huit ans quand elle avait elle-même 13 ans, a passé dix-neuf ans derrière les barreaux. La justice des mollahs a toujours insisté sur son châtement et elle devrait très bientôt être exécutée. Le quotidien officiel Etemad a rapporté le 15 juillet qu'elle avait été définitivement condamnée à mort le 2 octobre dernier. Soghra a toujours nié le crime dont elle est accusée et a désigné le meurtrier. Mais la justice des mollahs n'a jamais tenu compte de ses déclarations. □

Une ONG lance une campagne pour sauver neuf personnes de la lapidation

Un groupe iranien de défense des droits de l'homme a lancé une campagne pour empêcher la lapidation de huit femmes et un homme condamnés à mort pour adultère.

"Nous sommes très inquiets car il y a au moins huit femmes et un homme condamnés à être lapidés et dont la peine peut être appliquée à tout moment", a déclaré dimanche l'avocate Shadi Sadr, membre fondatrice du Réseau des avocats volontaires, lors d'une conférence de presse. "Il n'y a aucune garantie que les peines soient commuées ou empêchées." Les groupes militent également pour modifier la loi sur la lapidation.

Il critique la procédure légale qui a abouti à ces verdicts, affirmant que les personnes condamnées, pour la plupart illettrées, n'ont pu bénéficier d'une bonne défense.

"Dans aucun des cas, il n'y a eu quatre confessions (prévues par la loi islamique, ndlr) en présence d'avocats et de témoins de l'acte. Ils ont été condamnés par des juges arbitrairement", a déclaré Mme Sadr.

Ces deux dernières années, son Réseau a réussi à sauver de la lapidation cinq femmes et un homme, reconnus coupables d'adultère. Selon la loi islamique en vigueur en Iran, l'adultère peut être puni par la lapidation.

En vertu de la loi islamique, les hommes condamnés à la lapidation sont enterrés jusqu'aux hanches et les femmes

jusqu'au cou et attaqués à coup de pierres jusqu'à la mort.. En juillet 2007, l'Iran s'est attiré la réprobation internationale après la lapidation de Jafar Kiani dans le nord-ouest du pays. Selon le Réseau des avocats volontaires, Abbas H. et Mahbubeh A. ont également été lapidés en mai 2006 à Machhad (nord-est), mais l'information n'a jamais été confirmée officiellement.

"Une directive ne peut être au-dessus de la loi et tant que la loi n'est pas modifiée les juges peuvent prononcer de tels verdicts", a déclaré l'avocate Shadi Sadr.

Selon le groupe, les personnes condamnées à la lapidation sont :

-- Kobra Najar, 43 ans, mère de quatre enfants, emprisonnée depuis 1996 à Tabriz (nord-ouest). Elle est accusée d'avoir participé au meurtre de son mari qui l'avait obligé à se prostituer pendant 12 ans.

-- Iran E., 33 ans, mère d'un enfant, emprisonnée à Ahvaz (sud ouest) depuis 2003.

-- Shamameh Ghorbani, 34 ans, mère de deux enfants, emprisonnée à Oroumijeh depuis 2005.

-- Zohreh et Azar Kabiri, âgées de 27 et 28 ans, arrêtées en février 2007 après que le mari de l'une d'elle eut présenté un film les montrant avec six hommes.

-- Ashraf Kalhori, 37 ans, mère de quatre enfants, emprisonnée à la prison d'Evine à Téhéran depuis six ans pour avoir notamment aidé au meurtre de son mari.

-- Kheyrieh V., 38 ans, mère de quatre enfants, emprisonnée à Ahvaz. Elle avait également aidé son amant à tuer son mari. Elle a reconnu sa relation illégitime mais nié avoir participé au meurtre de son mari.

-- Leila Q., 34 ans, mère de trois enfants, emprisonnée depuis quatre ans à la prison d'Evine à Téhéran pour avoir aidé au meurtre de son mari.

-- Abdullah Farivar, 50 ans, père de deux enfants, un professeur de musique accusé de relation adultérine avec une étudiante à Sari (nord).

Le parlement iranien doit discuter d'une loi pour modifier les peines de lapidation. Selon la nouvelle version, le procureur pourra commuer la lapidation en simple exécution en tenant compte de l'intérêt de la République islamique, selon les avocats. □

Trois prisonniers condamnés à l'amputation

Trois prisonniers se retrouveront bientôt face à l'horrible châtement de l'amputation des mains. Un tribunal a condamné trois hommes identifiés par leurs seuls prénoms d'Ali, 39 ans, Safar-Ali, 35 ans, et Rahmant-Allah, 40 ans, en août 2007.



Selon le code pénal des mollahs, ils auront quatre doigts de la main droite sectionnés. Cependant le code précise que la paume doit rester intacte. Puisque les victimes n'ont pas déposé de recours, il est probable que les peines seront effectuées sous peu. Dans le passé, de nombreuses victimes ont été condamnés à avoir les yeux arrachés, à être lapidées ou amputées. □

Des prisonniers politiques parmi les 29 exécutés

Le régime des mollahs a pendu 27 juillet 2008, 29 personnes. Parmi ces victimes se trouvaient des manifestants arrêtés l'an dernier lors des émeutes de l'essence au début de l'été 2007.



Le lancement d'un programme de rationnement de carburant avait provoqué la colère des habitants de Téhéran, du Khouzistan, de Gorgan, d'Azerbaïdjan, et d'ailleurs qui étaient descendus dans la rue et avaient déclenché des émeutes contre le pouvoir, le 27 juin 2007.

La répression avait été sauvage et des dizaines de personnes avaient été blessées et arrêtées. Le régime des mollahs a pour habitude d'exécuter des prisonniers politiques sous l'étiquette de voyous ou de trafiquants de drogue afin d'éviter les condamnations internationales.

Les autorités criminelles du régime, redoutant les émeutes populaires, ont essayé en vain de contenir

une population excédée en donnant des interviews sur l'aspect « positif » de leurs actions. Dans un communiqué samedi, la Résistance iranienne disant que « le régime inhumain des mollahs va pendre dimanche un nombre de prisonniers politiques parmi les trente annoncés. Ces prisonniers politiques avaient été arrêtés au cours de l'été dernier lors des émeutes de l'essence. Le fascisme religieux au pouvoir les exécutera en tant de « voyous ».

Saïd Mortezaï, le sinistre procureur en chef de Téhéran, accusé du meurtre de la photojournaliste irano canadienne Zahra Kazemi en 2003, a menacé dans une interview à l'agence officielle de presse Fars de poursuivre les exécutions de masse et a dit que « le système judiciaire est heureux de démontré sa force et sa détermination au noble peuple d'Iran. » □

Exécution de 29 personnes à la prison d'Evin en Iran (29 juillet 2008)

Présidence de l'UE - L'Union européenne condamne avec la plus grande fermeté les exécutions simultanées de 29 personnes qui ont eu lieu à la prison d'Evin en Iran, le dimanche 27 juillet 2008.

Elle estime que l'action du régime iranien visant à mettre en scène ces exécutions et à les médiatiser est particulièrement dégradante pour la dignité humaine. L'Union européenne reste convaincue que la peine capitale ne peut constituer le socle d'une politique pénale juste et efficace : l'effet dissuasif de cette peine n'a jamais été prouvé et toute erreur judiciaire est irréversible.

L'Union européenne est très préoccupée par l'augmentation, ces derniers mois, du recours à la peine de mort en Iran. Elle exhorte les autorités iraniennes à mettre un terme aux condamnations à la peine de mort et aux exécutions, à mettre en place un moratoire dans l'objectif d'abolir la peine de mort, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 18 décembre 2007 et à respecter les normes internationales relatives aux droits de l'Homme au profit de tous les Iraniens. □

L'Iran n'est pas un Etat de droit!

- Le régime islamique iranien actuel a créé à travers des discriminations des nouvelles Classes sociales pour perpétuer sa dictature. Le mouvement de délivrance du peuple Iranien essaie de combattre cette politique, qui elle-même met de nombreuses barrières pour empêcher ce combat. Si toutefois ce combat avec l'aide de l'unité du peuple va aboutir, le régime actuel de l'Iran va être archivé dans l'histoire. La destruction du régime islamique est la seule solution pour avoir un pays démocratique en Iran
- Le sort de l'avenir de l'Iran repose entièrement dans les mains du peuple iranien; et non pas dans celles des puissances occidentales qui interviennent habituellement dans les affaires intérieures des pays du tiers monde. Dans le cas d'une intervention étrangère ces Puissances vont être confronté au peuple iranien.
- En conséquence nous condamnons toute sorte d'intervention militaire, nous nous défendons de toute violation territoriale et de toute politique expansionniste occidentale.

Directeur:
Exekutivkomitee
Chefredakteur:
Aghil Jafari

Redaktion
Sahar Abdollahi, Mina Yazdizadegan

La radio voix de la résistance

Un programme de l'association démocratique pour des réfugiés (ADR)

www.nedaye-moghavemat.ch



www.k-d-panahandegan.org
info@k-d-panahandegan.org

L'adresse :
 Postfach 3562
 Zürich 8021

Téléphone: +41-079 402 64 09
 +41-078 842 85 25
 Téléfax : +41-043 535 61 59
 Poste Compte : 87- 441728 – 5

Les représentants des ADR en Suisse et dans l'étranger

Pour prendre contact avec l'association et donner des informations sur la situation des requérants d'asile en Suisse et pour devenir membre de l'association, contactez nous par E-mail ou par téléphone

Canton de Zurich	Mehrzaad Kheilili	0788428525
Canton de Berne	Ahmad Reza Binandeh	0797162209
Canton de Soleure	Ali Nazariyan	0794708119
Canton de Bâle	Arsalan Panahi	0793877347
Canton de Zoug	Herar Zadoorian	0765215951
Canton de Lucerne & Schwytz	Leila Mohammadgholikhani	0786742510
Canton de St. Gall	Sadegh Enshai	0763318965
Canton de Tessin	Naser Tavakoldust	0765456540
Canton de Argovie	Arash Egbali	0788306768
Canton de Schaffhouse	Fouad Jahani	0764022343
Canton de Grisons	Mohammad Reza Gholampour	0763047542
Canton de Uri	Moslam Yusafi	0788585072
Canton de Neuchâtel	Rahim Karami Abassabadi	0787613780
Canton de Valais	Hossein Kordinejed	0788494559
Canton de Vaud	Hossein Amir Far	0788392774
Canton de Fribourg	Mohammad Zolali	0786566719
Canton de Genève	Majid Mohseni	0764101426
Canton de Obwald	Abolghasem Faragollah	0763964432
Section en France	Mohammad Daizadeh	0033631279527

L'Iran n'est pas un Etat de droit!